



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Cuthbert

## Avis public

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, est par la présente, donné par le soussigné, Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

**QUE** le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, a adopté par résolution un projet de règlement portant le numéro 351-1 sur le plan d'urbanisme;

**QUE** le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, lundi le 2 juin 2025, à 19 h au Centre communautaire Chevalier-De Lorimier, sis au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert;

**QUE** l'objet de ce projet de règlement est de modifier le règlement numéro 351 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme » afin d'ajuster la limite du périmètre d'urbanisation.

Toute personne voulant prendre connaissance de ce projet de règlement pourra le faire au bureau de la Municipalité, sis au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert. Les heures d'ouvertures du bureau sont du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h, et entre 13 h et 16 h 30.

Donné à Saint-Cuthbert ce 7 mai 2025.

---

Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier



**Certificat de publication (article 420 C. M.)**

*Je, soussigné, Larry Drapeau, résidant à Sorel-Tracy, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Cuthbert, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis, conformément à l'article 431 du Code municipal du Québec, en affichant une copie à chacun des endroits suivants, le 7 mai 2025 :*

- *sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Cuthbert ([www.st-cuthbert.qc.ca](http://www.st-cuthbert.qc.ca));*
- *à l'entrée du bureau municipal au 1891 rue Principale, à Saint-Cuthbert;*

*En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7 mai 2025.*

*Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier*